

Les enjeux de la prévention en matière de santé

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Le groupe Force ouvrière tient à saluer le travail effectué par Christian Corne en qualité de co-rapporteur, qui est venu, en cours de travaux, suppléer M. Jean-Claude Étienne.

Du point de vue du groupe Force ouvrière, il ne s'agit pas d'un « énième » rapport sur ce sujet mais bien d'une contribution active à ce que la prévention soit considérée comme une exigence première de santé publique.

Le groupe FO partage l'approche visant à placer la prévention en amont de toute nouvelle politique globale de santé.

Dans ses préconisations, cet avis plaide en faveur d'une prise en compte de cette dimension dans la politique publique de santé.

Force ouvrière insiste sur le caractère public de la politique de santé, notamment en matière de prévention : il est une condition pour lutter contre les inégalités en la matière ; or, elles sont flagrantes tant au plan territorial qu'au plan social. Si l'avis préconise, à juste titre, la nécessité d'initier « une gouvernance nationale de la prévention », nous devons disposer des outils nécessaires. C'est pourquoi une politique nationale est indispensable. Bien entendu, elle n'exclut pas ni ne s'oppose à des initiatives locales ou privées, ni ne soustrait l'implication personnelle. La prévention est, certes, l'affaire de tous mais ce n'est pas parce que c'est l'affaire de tous qu'il ne faudrait pas impulser, coordonner, et mettre en œuvre des dispositifs nationaux.

À cet égard, la révision générale des politiques publiques et la loi « hôpital-patients-santé-territoire » n'encouragent pas ces politiques nationales, nous pouvons même dire que ces réformes produisent l'effet inverse.

Par ailleurs, cet avis met en évidence l'insuffisance des moyens consacrés à la prévention en matière de santé. La démographie des professions de santé surajoute à ce déficit.

Là encore, une politique d'austérité freine les investissements nécessaires à une politique ambitieuse de prévention en matière de santé.

La prévention ne saurait être un accessoire en matière de politique de santé, en cela nous partageons pleinement l'orientation de cet avis qui entend en faire un axe majeur de politique de santé.

Le groupe Force ouvrière a voté cet avis.